



# Agir pour l'égalité des chances : Explorer les opinions sur les mesures à prendre pour lutter contre les inégalités

Février 2024

Cette synthèse est la dernière d'une série en trois parties sur le thème [Mesurer l'égalité des chances : le rôle de l'opinion publique](#). Cette série, qui s'appuie sur les données recueillies dans le cadre du module sur l'égalité des chances de l'enquête 2022 de l'OCDE *Des risques qui comptent*, analyse la façon dont la population perçoit la mobilité sociale, les inégalités et l'égalité des chances. La première synthèse (OCDE, 2023<sup>[1]</sup>) examine l'importance accordée à l'effort et à d'autres facteurs pour la mobilité sociale, tandis que la deuxième (OCDE, 2023<sup>[2]</sup>) étudie les préférences concernant le rôle que devraient jouer différents acteurs dans la réduction des inégalités. La présente synthèse se concentre sur les préférences individuelles en matière de mesures et d'actions destinées à réduire les inégalités et à améliorer les opportunités pour tous.

## PRINCIPAUX MESSAGES

- Malgré des préoccupations communes liées aux inégalités et au manque d'opportunités, les avis divergent quant aux solutions à mettre en œuvre. Les personnes qui ont répondu au module sur l'égalité des chances de l'enquête 2022 de l'OCDE *Des risques qui comptent* sont particulièrement favorables aux mesures qui visent à améliorer l'égalité des chances, comme favoriser l'égalité d'accès à l'éducation (46 %), ou aux interventions qui réduisent directement les inégalités de marché, comme instaurer ou renforcer le salaire minimum (52 %). Les mesures redistributives (par exemple augmenter l'impôt sur les plus hauts revenus ou accroître les prestations sociales pour les ménages modestes) suscitent au contraire une adhésion plus modérée, qui n'excède jamais 40 %.
- Deux répondants sur trois estiment que le secteur privé peut jouer un rôle important en versant des salaires justes aux travailleurs les moins bien rémunérés. En outre, plus d'un sur trois pense que le secteur privé devrait remédier aux inégalités de rémunération, créer des emplois dans le pays et investir dans la main-d'œuvre.
- Si la plupart des répondants sont favorables aux mesures des pouvoirs publics qui visent à améliorer les résultats et les opportunités des plus vulnérables, la panoplie de mesures qui a leur préférence varie en fonction du niveau d'inégalité et de mobilité dans le pays où ils vivent. Lorsque le taux de pauvreté et les inégalités sont élevés, les répondants ont tendance à

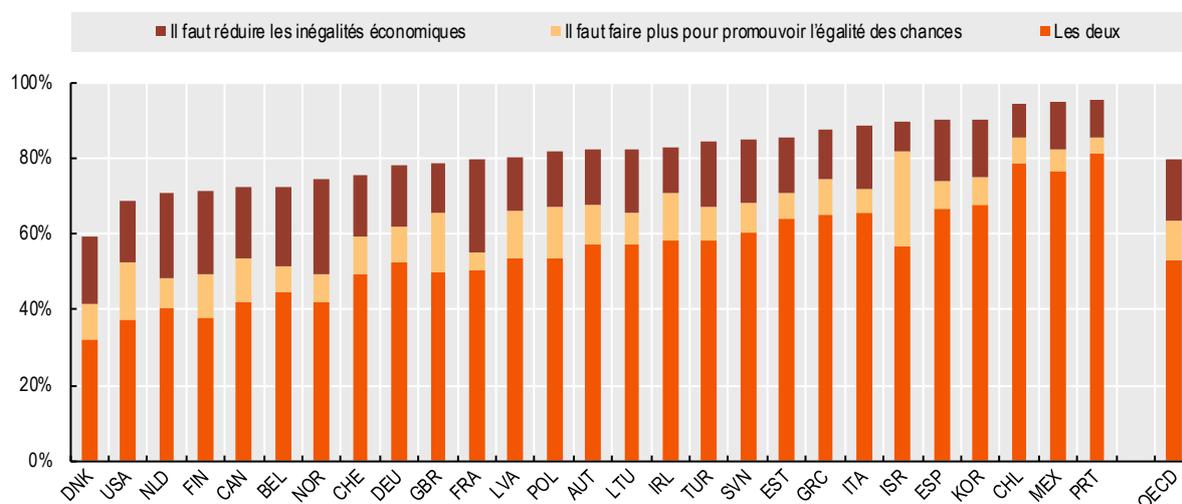
privilégier les mesures qui ciblent spécifiquement les ménages à faible revenu, par exemple favoriser l'égalité d'accès à l'éducation ou accroître les prestations sociales et les services sociaux à destination des ménages modestes. Par ailleurs, dans les pays où la mobilité intergénérationnelle est forte, les répondants sont favorables aux mesures qui visent les ménages à revenu intermédiaire, par exemple la reconversion des chômeurs et des travailleurs touchés par des changements structurels. En revanche, dans les pays où la mobilité intergénérationnelle est limitée, les répondants soutiennent davantage les mesures qui ciblent le sommet de la distribution des revenus, comme la hausse de la fiscalité sur les plus hauts revenus.

- On observe des tendances analogues pour ce qui est des stades du processus économique à privilégier pour intervenir. D'abord, dans les pays où les prestations de revenu minimum sont plus élevées et où la confiance interpersonnelle est plus grande, les répondants soutiennent davantage les mesures qui visent à développer les ressources que les individus apportent sur le marché du travail, comme l'éducation et les compétences. Ensuite, l'adhésion aux mesures axées sur le fonctionnement des entreprises, par exemple le renforcement du rôle de la négociation collective, est plus large dans les pays où les rémunérations brutes sont plus faibles et les inégalités plus marquées. Enfin, dans les pays où les rémunérations brutes sont plus élevées et les inégalités moindres, les répondants sont plus favorables aux mesures qui visent à réduire l'inégalité de fait, comme la fiscalité progressive et les prestations d'assurance sociale.
- Au niveau individuel, le revenu et l'âge sont des facteurs essentiels à prendre en considération pour comprendre le soutien en faveur de telle ou telle action des pouvoirs publics. Les répondants plus aisés sont plus susceptibles de privilégier les mesures qui visent à renforcer l'égalité des chances, tandis que l'adhésion à la redistribution diminue à mesure que le revenu augmente. En vieillissant, les répondants deviennent plus favorables à une réglementation des marchés et à une fiscalité accrue sur les hauts revenus.

### Les inquiétudes liées aux inégalités de revenu ne se traduisent pas systématiquement par un soutien en faveur d'une plus grande redistribution

**Les inégalités économiques et la perception d'un manque d'opportunités sont des préoccupations communes à de nombreux pays de l'OCDE.** Ces dernières décennies, les inégalités économiques se sont creusées dans la plupart des pays de l'OCDE (OCDE, 2008<sup>[3]</sup> ; 2012<sup>[4]</sup> ; 2015<sup>[5]</sup>), tandis que des obstacles persistants à l'égalité des chances empêchent toujours des pans entiers de la société d'avancer et de réaliser pleinement leur potentiel (OCDE, 2019<sup>[6]</sup>). La récente série de chocs et les transformations rapides et profondes que connaissent les économies de l'OCDE ont mis en lumière, et probablement renforcé, les inégalités dans diverses dimensions, soulignant plus avant la nécessité d'interventions urgentes des pouvoirs publics. Une large adhésion du public est nécessaire pour garantir la durabilité de ces interventions dans le temps et pour assurer la réalisation de leurs objectifs à long terme. Dans ce contexte, le module sur l'égalité des chances du cycle de 2022 de l'enquête de l'OCDE *Des risques qui comptent* (ci-après, le module sur l'égalité des chances, voir l'Encadré 2 pour de plus amples détails), mis au point avec le soutien d'Amundi, confirme les inquiétudes généralisées concernant l'ampleur des inégalités économiques et le manque d'opportunités. En moyenne, près de 80 % des personnes ayant répondu aux questions du module sur l'égalité des chances estiment qu'il faut réduire les inégalités économiques ou qu'il faut faire plus pour assurer l'égalité des chances (Graphique 1). En outre, **plus de la moitié d'entre elles considèrent que la répartition inéquitable des ressources et l'inégalité des chances sont des questions interconnectées**, et se déclarent favorables à des mesures visant ces deux dimensions.

## Graphique 1. Les mesures visant à résorber les inégalités économiques et à assurer l'égalité des chances suscitent une large adhésion



Note : Les pays sont classés par ordre croissant de la part des répondants ayant déclaré qu'il faut faire un peu plus ou beaucoup plus pour offrir des chances égales à tous dans la vie ou qu'il faut réduire les inégalités économiques. Les données du module sur l'égalité des chances portent sur les répondants âgés de 18 à 64 ans. La moyenne OCDE correspond à la moyenne pondérée des 27 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles.

Source : Module sur l'égalité des chances de l'enquête 2022 de l'OCDE « Des risques qui comptent », <https://oe.cd/rtn>.

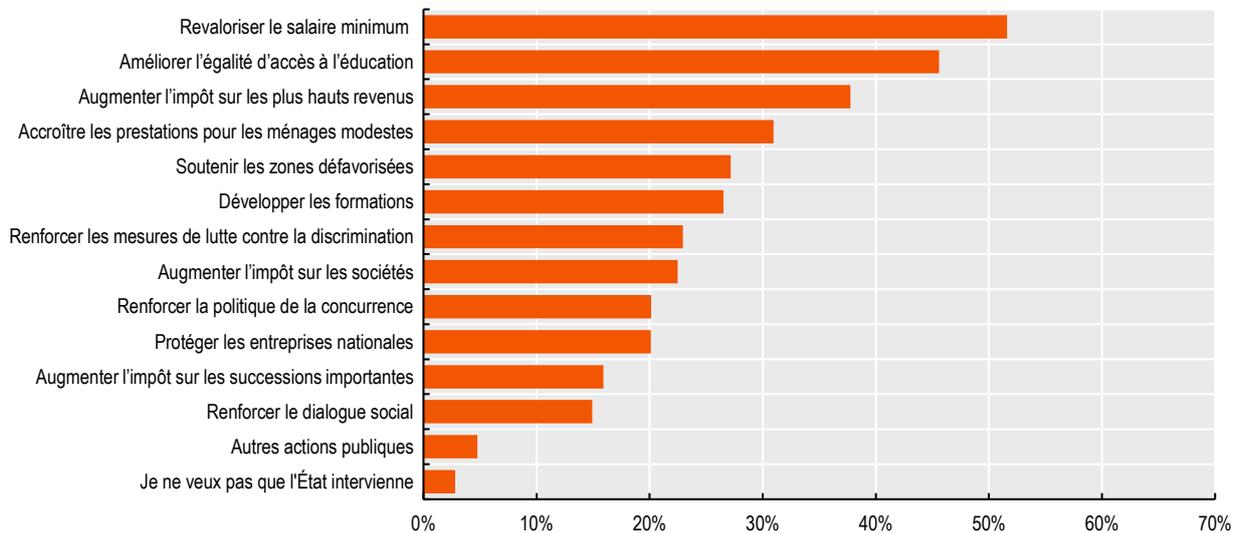
## Les mesures les plus populaires sont celles qui visent à promouvoir l'égalité des chances et à aider les travailleurs faiblement rémunérés

**Bien que la plupart des personnes s'accordent sur le fait que les inégalités sont préoccupantes, les avis divergent quant aux solutions à adopter.** Si les pouvoirs publics peuvent mettre en œuvre une panoplie de mesures pour lutter contre les inégalités et le manque d'opportunités, la plupart des études comportementales existantes portent sur l'adhésion du public à la redistribution. Ces travaux montrent que la demande de redistribution n'a que faiblement progressé ces dernières décennies malgré les préoccupations croissantes liées à l'ampleur des inégalités de revenu (OCDE, 2022<sup>[71]</sup>). Les données tirées du module sur l'égalité des chances visent à mettre en lumière un consensus dans l'opinion publique quant à diverses mesures envisageables au-delà de la redistribution. Les répondants qui estiment que des efforts doivent être déployés pour réduire les inégalités économiques et/ou améliorer l'égalité des chances doivent indiquer la panoplie de mesures qu'ils préfèrent en choisissant quatre options parmi une liste de 12 interventions. La liste est volontairement courte pour éviter de lasser les répondants, mais elle ne doit pas être considérée comme étant exhaustive. Elle contient toutefois un large éventail d'interventions, allant de la redistribution (étouffer ou mettre en place des prestations sociales et/ou des services sociaux pour les ménages à faible revenu et augmenter l'impôt sur les plus hauts revenus, l'impôt sur les sociétés ou l'impôt sur les successions et donations importantes) aux mesures visant à éliminer les obstacles à l'égalité des chances (améliorer l'égalité d'accès à l'éducation, offrir des possibilités de reconversion aux chômeurs et aux travailleurs concernés par des changements structurels et lutter contre la discrimination), ainsi qu'à des mesures relatives à la réglementation du marché du travail et de la concurrence (augmenter le salaire minimum ou le mettre en place, soutenir les zones défavorisées par le biais d'investissements et de subventions aux entreprises, renforcer le rôle des syndicats/de la négociation collective et d'autres formes de représentation des salariés, protéger les entreprises nationales de la concurrence internationale ou renforcer les politiques antitrust et de la concurrence pour harmoniser les règles du jeu).

**Dans les pays de l'OCDE étudiés, les répondants sont particulièrement favorables aux mesures des pouvoirs publics qui améliorent les opportunités des jeunes et des générations futures et qui protègent les travailleurs vulnérables.** Ce sont les mesures qui visent à améliorer l'égalité d'accès à l'éducation (46 %) et à mettre en place ou à renforcer le salaire minimum (52 %) qui recueillent le plus large consensus. Par comparaison, les mesures redistributives (augmenter l'impôt sur les plus hauts revenus ou accroître les prestations sociales pour les ménages modestes) suscitent une adhésion plus modérée, moins de 40 % des répondants choisissant l'une de ces options dans leur panoplie souhaitée de mesures. De plus, les mesures axées sur les marchés du travail et la concurrence (par exemple, les initiatives visant à renforcer les dispositifs de protection, à consolider les politiques anti-trust ou à promouvoir le dialogue social) sont généralement moins populaires parmi les répondants.

**Graphique 2. Dans le domaine de l'action publique, augmenter le salaire minimum et améliorer l'égalité d'accès à l'éducation recueillent la plus large adhésion**

Pourcentage de répondants favorables aux actions suivantes des pouvoirs publics pour réduire les inégalités économiques et/ou favoriser l'égalité des chances, OCDE 27, 2022



Note : La question posée était la suivante : « Parmi les actions ci-après, promues par tous les niveaux d'administration, lesquelles sont selon vous les plus importantes pour réduire les inégalités économiques et/ou favoriser l'égalité des chances dans votre pays ? ». Les répondants pouvaient choisir jusqu'à quatre options parmi les suivantes : « Améliorer l'égalité d'accès à l'éducation » ; « Reconvertir les chômeurs et les travailleurs concernés par des changements structurels » ; « Augmenter (ou instaurer) l'impôt sur les successions et donations importantes » ; « Augmenter (ou mettre en place) le salaire minimum » ; « Soutenir les zones défavorisées par des investissements et des subventions aux entreprises » ; « Mettre en place ou consolider les mesures de lutte contre la discrimination » ; « Renforcer le rôle des syndicats/de la négociation collective et d'autres formes de représentation des salariés » ; « Protéger les entreprises nationales de la concurrence internationale » ; « Renforcer les politiques antitrust et de la concurrence pour harmoniser les règles du jeu » ; « Accroître (ou mettre en place) les prestations sociales et/ou services sociaux pour les ménages modestes » ; « Augmenter l'impôt sur les plus hauts revenus » ; « Augmenter (ou mettre en place) l'impôt sur les sociétés » ; « Autres mesures » ; ou « Je ne souhaite aucune intervention de l'État ». Les données se limitent aux répondants qui estiment que des efforts doivent être déployés pour réduire les inégalités économiques et/ou améliorer l'égalité des chances. Les différentes mesures ont été classées de façon aléatoire pour l'ensemble des répondants. Les données du module sur l'égalité des chances portent sur les répondants âgés de 18 à 64 ans. La moyenne OCDE correspond à la moyenne pondérée des 27 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles.

Source : Module sur l'égalité des chances de l'enquête 2022 de l'OCDE « Des risques qui comptent », <https://oe.cd/rtn>.

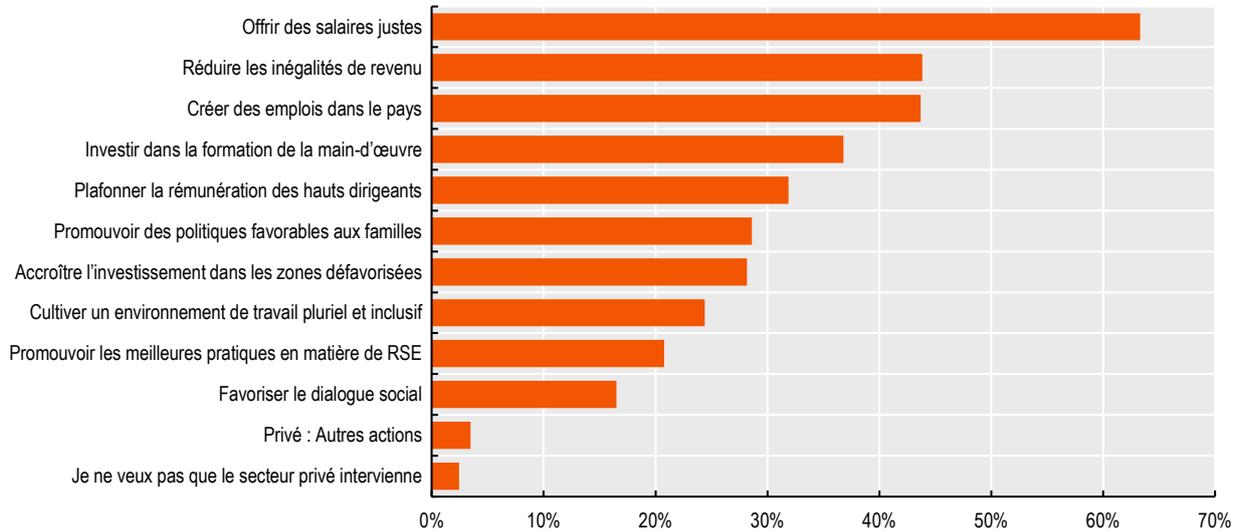
Les données tirées du module sur l'égalité des chances ont aussi montré qu'une **part non négligeable des répondants estiment que les acteurs publics et privés ont une responsabilité en matière de lutte contre les inégalités économiques** (OCDE, 2023<sup>[2]</sup>). Afin de recueillir des informations sur les responsabilités perçues du secteur privé, les répondants qui estiment que des efforts doivent être déployés pour réduire les inégalités économiques et/ou améliorer l'égalité des chances sont invités à sélectionner jusqu'à quatre options parmi une liste de 10 interventions. Cette liste comprend des mesures axées sur les salaires (offrir des salaires justes, plafonner la rémunération des dirigeants ou garantir une rémunération égale à travail égal), sur la formation et le développement professionnel (investir dans la formation de la main-d'œuvre), sur le bien-être des salariés (promouvoir des politiques favorables à la famille et cultiver un environnement de travail diversifié et inclusif) et sur les relations professionnelles (favoriser le dialogue social et améliorer la représentation des salariés), ainsi que des options relatives au rôle des entreprises dans la société (promouvoir une finance éthique et les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et de gouvernance d'entreprise, investir dans les zones défavorisées et créer de nouvelles possibilités d'emploi).

**Les mesures axées sur les salaires recueillent un large soutien.** Parmi les cinq mesures les plus populaires, trois concernent les salaires. La première, plébiscitée par une majorité de répondants (63 %), correspond au versement de salaires justes, suivi à distance par la réduction des inégalités de rémunération entre différents groupes démographiques afin de garantir un salaire égal pour un travail égal (44 %). Le plafonnement des rémunérations des dirigeants se classe au 5<sup>e</sup> rang (32 %). Parmi les autres mesures largement plébiscitées figurent la création de possibilités d'emploi (44 %) et l'investissement dans la formation de la main-d'œuvre (37 %). À l'inverse, les mesures qui visent le bien-être des salariés, favorisent la responsabilité sociale des entreprises ou encouragent le dialogue social suscitent une adhésion beaucoup plus faible (Graphique 3).

**On observe un alignement des priorités individuelles pour ce qui est de l'action des pouvoirs publics et du secteur privé.** Par exemple, les répondants qui sont favorables au renforcement des dispositifs de salaire minimum sont deux fois plus susceptibles de demander aussi au secteur privé de verser des salaires justes. De même, les partisans d'une hausse de la fiscalité sur les hauts revenus ont aussi tendance à indiquer une préférence pour le plafonnement des rémunérations des dirigeants. On observe une correspondance analogue pour ce qui est des mesures visant à promouvoir le développement du capital humain ou à favoriser le dialogue social. Par conséquent, les deux classements donnent la priorité aux mesures qui cherchent à améliorer le niveau de vie des plus vulnérables et à créer de nouvelles opportunités. Du fait de la convergence des préférences individuelles quant aux priorités d'action des secteurs public et privé, le reste de l'analyse s'attachera principalement à expliquer l'adhésion aux mesures qui relèvent de la responsabilité des acteurs publics. L'Encadré 1 examine toutefois la façon dont les caractéristiques individuelles déterminent les préférences en matière d'interventions du secteur privé.

**Graphique 3. Dans le domaine de l'action du secteur privé, la priorité est donnée aux mesures axées sur les salaires**

Pourcentage de répondants favorables aux actions suivantes du secteur privé pour réduire les inégalités économiques et/ou favoriser l'égalité des chances, OCDE 27, 2022



Note : La question posée était la suivante : « Parmi les actions ci-après, promues par le secteur privé (entreprises, institutions financières), lesquelles sont selon vous les plus importantes pour réduire les inégalités économiques et/ou favoriser l'égalité des chances dans votre pays ? ». Les répondants pouvaient choisir jusqu'à quatre options parmi les suivantes : « Verser un juste salaire qui permette aux salariés et à leur famille de vivre et de travailler dans la dignité » ; « Promouvoir des politiques et des pratiques favorables à la famille qui encouragent l'égalité entre les femmes et les hommes » ; « Accroître les investissements dans les zones défavorisées » ; « Plafonner la rémunération des dirigeants » ; « Réduire les inégalités de rémunération entre différents groupes démographiques pour garantir un salaire égal pour un travail égal » ; « Cultiver la diversité et l'inclusivité sur le lieu de travail » ; « Favoriser le dialogue avec les syndicats/la négociation collective et améliorer la représentation des salariés dans les conseils d'administration » ; « Investir dans la formation de la main-d'œuvre » ; « Créer des emplois dans le pays » ; « Promouvoir une finance éthique et les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et de gouvernance d'entreprise » ; « Autres mesures » ; ou « Je ne souhaite aucune intervention du secteur privé ». Les données se limitent aux répondants qui estiment que des efforts doivent être déployés pour réduire les inégalités économiques et/ou améliorer l'égalité des chances. Les différentes mesures ont été classées de façon aléatoire pour l'ensemble des répondants. Les données du module sur l'égalité des chances portent sur les répondants âgés de 18 à 64 ans. La moyenne OCDE correspond à la moyenne pondérée des 27 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles. Source : Module sur l'égalité des chances de l'enquête 2022 de l'OCDE « Des risques qui comptent », <https://oe.cd/rtn>.

## Différents contours se dessinent selon les pays lorsque l'on prend en considération le stade du processus économique auquel devraient intervenir les pouvoirs publics ainsi que les cibles de leur action

**L'examen des panoplies de mesures qui ont la préférence des individus permet de dégager des tendances intéressantes.** Si toutes les mesures envisageables qui sont présentées dans l'enquête visent à réduire les inégalités et/ou à promouvoir l'égalité des chances, elles ciblent différents segments de la population, et peuvent être mises en œuvre par différents canaux et à différentes étapes du processus économique. Cela signifie qu'elles peuvent être analysées selon deux axes distincts, conformément à la taxonomie proposée par Rodrik et Stantcheva (2021<sup>[8]</sup>). Le premier axe du tableau correspond aux cibles des interventions : ménages à faible revenu, ménages à revenu intermédiaire et ménages à revenu élevé. Le second correspond au stade du processus économique au cours duquel interviennent les pouvoirs publics. Les auteurs vont au-delà de la dichotomie classique entre les mesures de « redistribution » et de « redistribution », et décomposent plus avant les premières en deux catégories distinctes : la pré-production et la production. Les stratégies de pré-production, qui déterminent les ressources initiales que les individus apportent sur le marché, concernent des aspects tels que l'éducation, les compétences, les ressources financières, les liens sociaux et le capital social. Les mesures au stade de la production, qui influencent directement les décisions des entreprises en matière d'emploi, d'investissement et d'innovation, définissent le paysage économique de l'intérieur. Enfin, les stratégies de post-production ou « redistribution », qui sont mises en œuvre a posteriori, comprennent le transfert des revenus et de la richesse déjà générés.

La diversité et l'interdépendance des mesures considérées font qu'il est parfois difficile de les classer en catégories, notamment lorsque la portée d'une mesure en particulier brouille les lignes. En outre, certaines peuvent être considérées comme complémentaires. Par exemple, les recettes supplémentaires générées par la hausse des impôts sur les hauts revenus pourraient servir à améliorer les services sociaux destinés aux ménages à faible revenu. Toujours est-il que, sans prétendre tirer des conclusions définitives, **l'exercice demeure un outil d'analyse précieux qui offre un cadre structuré et plus nuancé pour comprendre les préférences en matière d'action publique.** Il donne aussi des pistes pour présenter de nouvelles mesures aux différents groupes, en recensant et en mettant en avant les aspects qui sont le plus susceptibles d'être acceptés par chaque groupe. Il convient de noter que les mesures envisageables qui figurent dans le module sur l'égalité des chances sont inégalement réparties dans le tableau (Tableau 1), certaines colonnes et lignes étant plus remplies que d'autres. Ainsi, afin d'atténuer les biais potentiels, l'analyse présentée ci-dessous est comparée sur la base de critères de référence à un scénario dans lequel les options sont choisies de manière aléatoire. Par exemple, si un répondant choisissait des mesures au hasard sur l'axe du processus économique, sa panoplie de mesures préférée serait alors composée pour un quart de réponses dans la phase de pré-production, pour moitié de réponses dans la phase de production et pour un quart de réponses dans la phase de post-production.

**Tableau 1. Proposition de tableau pour classer les possibilités d'action publique dans le module sur l'égalité des chances**

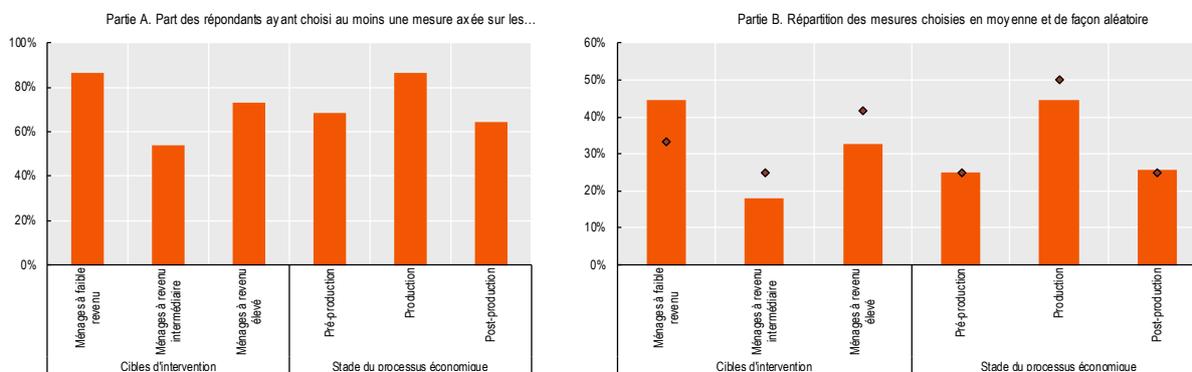
Stade du processus économique Cibles	Pré-production	Production	Post-production (redistribution)
Faible revenu	Améliorer l'égalité d'accès à l'éducation	Revaloriser le salaire minimum (ou le mettre en place) Soutenir les régions défavorisées grâce à des investissements et des subventions aux entreprises	Développer les prestations sociales et/ou services sociaux pour les ménages modestes (ou les mettre en place)
Revenu intermédiaire	Recycler les chômeurs et les travailleurs touchés par des changements structurels	Adopter des mesures de lutte contre la discrimination ou les consolider Renforcer le rôle des syndicats/de la négociation collective et d'autres formes de représentation des salariés	
Revenu élevé	Augmenter l'impôt sur les successions et les donations importantes (ou le mettre en place)	Protéger les entreprises nationales de la concurrence internationale Renforcer les politiques anti-trust et de la concurrence pour harmoniser les règles du jeu	Augmenter l'impôt sur les plus hauts revenus Augmenter l'impôt sur les sociétés (ou le mettre en place)

Source : Adapté de Rodrik et Stantcheva (2021<sup>[8]</sup>).

**En moyenne, les mesures qui visent à améliorer les résultats et les opportunités des plus vulnérables bénéficient d'un plus grand soutien.** Plus de 80 % des répondants ont choisi au moins une mesure axée sur les ménages à faible revenu (Graphique 4, Partie A), et ces mesures représentent environ 40 % de la panoplie moyenne de mesures ayant la préférence des individus dans les pays de l'OCDE étudiés (Graphique 4, Partie B). Cette part est plus élevée que prévu si les options ont été choisies de façon aléatoire (losanges dans la partie B), ce qui peut refléter en partie les préoccupations liées à la perte de pouvoir d'achat que connaissent les plus vulnérables dans le contexte actuel de forte inflation (OECD, 2023<sup>[9]</sup>). À l'inverse, les répondants sont moins favorables aux mesures qui ciblent les ménages à revenu élevé et intermédiaire, lesquelles représentent respectivement un tiers et moins d'un cinquième de la panoplie moyenne de mesures ayant leur préférence (Graphique 4, Partie B).

**Dans l'ensemble des pays où l'enquête a été menée, 60 % environ des répondants font figurer au moins une mesure de redistribution parmi leurs quatre grandes priorités d'action.** De façon générale, il semble que les répondants soient plus favorables aux mesures qui ciblent la phase de production dans le processus économique (choisies par plus de 80 % des répondants), comme augmenter (ou mettre en place) le salaire minimum ou soutenir les zones défavorisées au moyen d'investissements et de subventions aux entreprises (Graphique 4, Partie A). Toutefois, si l'on tient compte de la répartition inégale des mesures envisageables dans le tableau et que l'on compare la répartition attendue des préférences dans un scénario de sélection aléatoire avec la panoplie moyenne de mesures réellement choisies, comme le montre la partie B du Graphique 4, aucun consensus clair ne se dégage au niveau agrégé quant au stade du processus économique qui a la préférence des répondants. En effet, les colonnes de la partie B (qui représentent la répartition moyenne réelle) ne sont pas sensiblement supérieures ou inférieures aux losanges (scénario de sélection aléatoire).

#### Graphique 4. Quatre répondants sur cinq choisissent au moins une mesure ciblant les ménages à faible revenu, mais aucun consensus ne se dégage concernant le stade du processus économique auquel les pouvoirs publics devraient intervenir



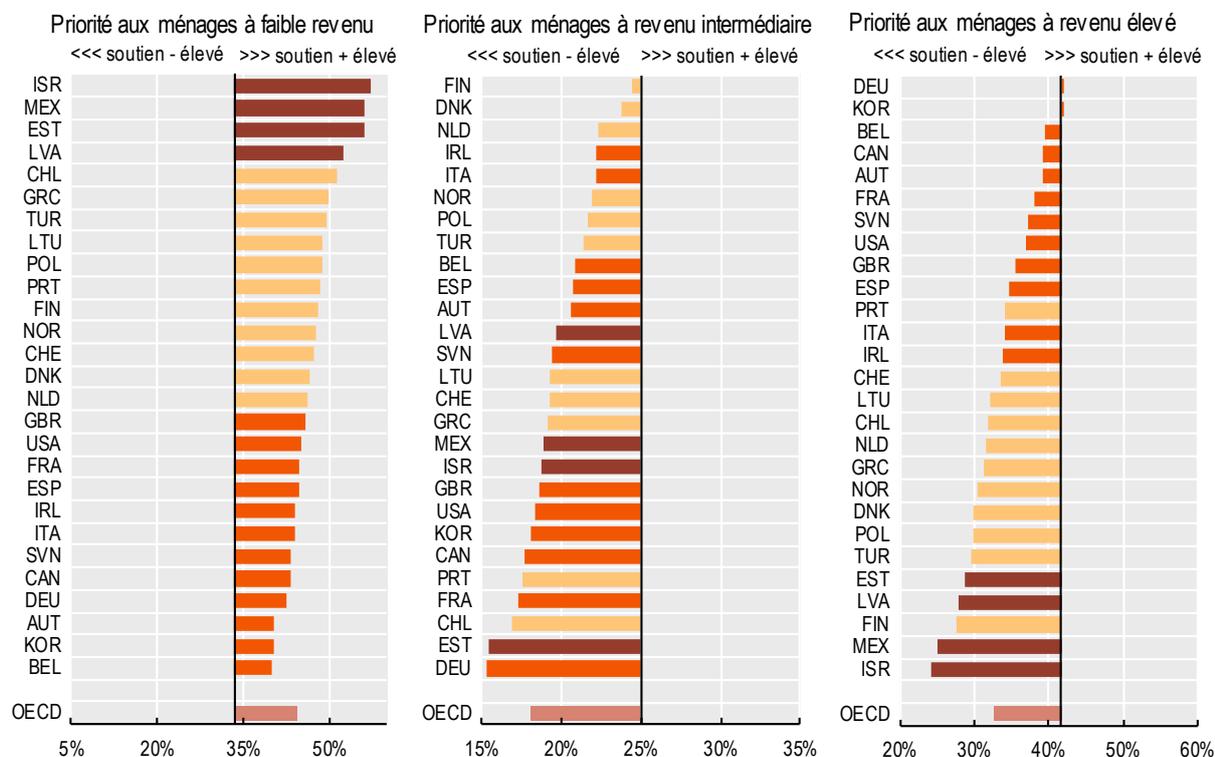
Note : Les données correspondent à la moyenne pondérée des 27 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles et se limitent aux répondants qui estiment que des efforts doivent être déployés pour réduire les inégalités économiques et/ou améliorer l'égalité des chances. Les répondants pouvaient choisir jusqu'à quatre options (voir la liste complète dans la note du Graphique 2) et les différentes mesures ont été classées de façon aléatoire pour l'ensemble des répondants. Les losanges de la partie B représentent les résultats à l'issue d'une sélection aléatoire de 4 options sur les 12 proposées. Par souci de simplicité, le scénario de sélection aléatoire suppose que les répondants choisissent toujours quatre mesures concrètes (ce qui veut dire que les réponses « Autres mesures » et « Je ne souhaite aucune intervention de l'État » sont exclues). Les données du module sur l'égalité des chances portent sur les répondants âgés de 18 à 64 ans.

Source : Module sur l'égalité des chances de l'enquête 2022 de l'OCDE « Des risques qui comptent », <https://oe.cd/rtn>.

**Malgré une large adhésion aux mesures en faveur des ménages à faible revenu, on observe des différences entre les pays.** Dans l'ensemble des pays, la part des mesures qui ciblent les ménages à faible revenu dans la panoplie moyenne qui a la préférence des répondants est toujours supérieure à celle du scénario dans lequel les options sont choisies de façon aléatoire (c'est-à-dire la ligne verticale qui correspond à 33 % dans la première partie du Graphique 5). Cette observation indique une adhésion claire aux mesures axées sur les ménages à faible revenu dans tous les pays étudiés, au détriment d'une importance moindre accordée aux mesures ciblant les ménages à revenu intermédiaire et élevé. Toutefois, la part relative des différents types de mesures dans la panoplie moyenne préférée varie considérablement d'un pays à l'autre, et une analyse par segmentation met en évidence trois groupes distincts. Le premier groupe (en orange dans le Graphique 5), qui comprend la plupart des pays d'Europe de l'Ouest et du Sud (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Slovaquie), les pays anglophones (Canada, États-Unis, Irlande, Royaume-Uni) et la Corée, se caractérise par une préférence plus forte que la moyenne pour les mesures ciblant les ménages à revenu élevé et par un soutien relativement moindre aux mesures en faveur des ménages à faible revenu. Le deuxième groupe (en jaune), qui comprend les pays nordiques (Danemark, Finlande, Norvège, Pays-Bas), quelques pays d'Europe du Sud (Grèce et Portugal), ainsi que le Chili, la Lituanie, la Pologne, la Suisse et la Turquie, affiche une préférence équilibrée pour les mesures visant les deux extrémités de la distribution des revenus. Enfin, les répondants de l'Estonie, d'Israël, de la Lettonie et du Mexique (en marron dans le Graphique 5) expriment une préférence plus marquée pour les mesures ciblant les ménages à faible revenu, au détriment de celles axées sur les ménages à revenu élevé.

**Graphique 5. Les répondants plébiscitent sans ambiguïté des mesures ciblant les ménages vulnérables, mais avec des écarts marqués entre les pays**

Part des mesures axées sur les ménages à revenu faible, intermédiaire et élevé dans la panoplie moyenne des mesures ayant la préférence des répondants, par pays, 2022



Note : Les données se limitent aux répondants qui estiment que des efforts doivent être déployés pour réduire les inégalités économiques et/ou améliorer l'égalité des chances. Les répondants pouvaient choisir jusqu'à quatre options (voir la liste complète dans la note du Graphique 2) et les différentes mesures ont été classées de façon aléatoire pour l'ensemble des répondants. Le regroupement des pays se fonde sur une analyse hiérarchique par segmentation selon la méthode de Ward. Dans chaque partie, la ligne verticale représente le scénario de choix aléatoire (dans lequel 33 % des mesures privilégiées cibleraient les ménages à faible revenu, 25 % les ménages à revenu intermédiaire et 42 % les ménages à revenu élevé). Par souci de simplicité, le scénario de sélection aléatoire suppose que les répondants choisissent toujours quatre mesures concrètes (ce qui veut dire que les réponses « Autres mesures » et « Je ne souhaite aucune intervention de l'État » sont exclues). Les données du module sur l'égalité des chances portent sur les répondants âgés de 18 à 64 ans. La moyenne OCDE correspond à la moyenne pondérée des 27 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles.

Source : Module sur l'égalité des chances de l'enquête 2022 de l'OCDE « Des risques qui comptent », <https://oe.cd/rtm>.

**En moyenne, la combinaison de mesures qui a la préférence des répondants varie en fonction du niveau d'inégalité et de mobilité sociale dans leur pays.** Dans les pays où les niveaux de pauvreté et d'inégalité sont élevés, l'opinion est plus favorable aux mesures axées sur les ménages les plus vulnérables, par exemple étoffer (ou mettre en place) les prestations sociales et/ou services sociaux pour les ménages à faible revenu. Cette préférence est aussi plus prononcée dans les pays où la redistribution par le biais des prélèvements et des prestations est moindre et où les dépenses sociales sont plus faibles (en pourcentage du PIB). À l'inverse, les pays où le taux de pauvreté est plus faible et la mobilité intergénérationnelle relativement plus élevée se caractérisent par une préférence plus marquée pour des interventions axées sur le segment à revenu intermédiaire, par exemple reconvertir les chômeurs et les travailleurs touchés par des changements structurels. Enfin, dans les pays où la mobilité intergénérationnelle est limitée, l'opinion est plus largement favorable aux mesures qui ciblent la partie

supérieure de la distribution des revenus, par exemple augmenter la fiscalité sur les plus hauts revenus (Tableau 2).

**Tableau 2. On observe une corrélation au niveau des pays entre les indicateurs de l'inégalité et de la mobilité sociale et les cibles à privilégier**

	Corrélation entre le soutien aux :		
	Mesures axées sur les ménages à faible revenu	Mesures axées sur les ménages à revenu intermédiaire	Mesures axées sur les ménages à revenu élevé
<b>... et les mesures dans les domaines suivants :</b>			
<b>Distribution des revenus</b>			
Pauvreté monétaire relative	+ +	-	
Inégalité des revenus (P90/P10)	+ +		
Mobilité intergénérationnelle		+ + +	- - -
<b>Protection sociale</b>			
Redistribution par le biais des prélèvements et des prestations	-		
Dépenses sociales en pourcentage du PIB	- - -		+
Adéquation des prestations sociales	- -		
<b>Capital social</b>			
Confiance dans autrui		+	
Confiance dans la justice		+ +	-
Indice de perception de la corruption			
<b>Marché du travail</b>			
Salaire annuel brut moyen par salarié à temps plein	- - -		+
Taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre			
Proportion des jeunes (15-24 ans) sans emploi et sortis du système éducatif	+		

Note : Le tableau présente les corrélations au niveau des pays entre les cibles à privilégier et les indicateurs classiques de l'inégalité, de la protection sociale, des performances du marché du travail et du capital social. Le signe « - » correspond à une corrélation supérieure à -0.50 et inférieure à -0.40, « -- » à une corrélation supérieure à -0.60 et inférieure à -0.50 et « --- » à une corrélation inférieure à -0.60. « + » correspond à une corrélation supérieure à 0.40 et inférieure à 0.50, « ++ » à une corrélation supérieure à 0.50 et inférieure à 0.60 et « +++ » à une corrélation supérieure à 0.60.

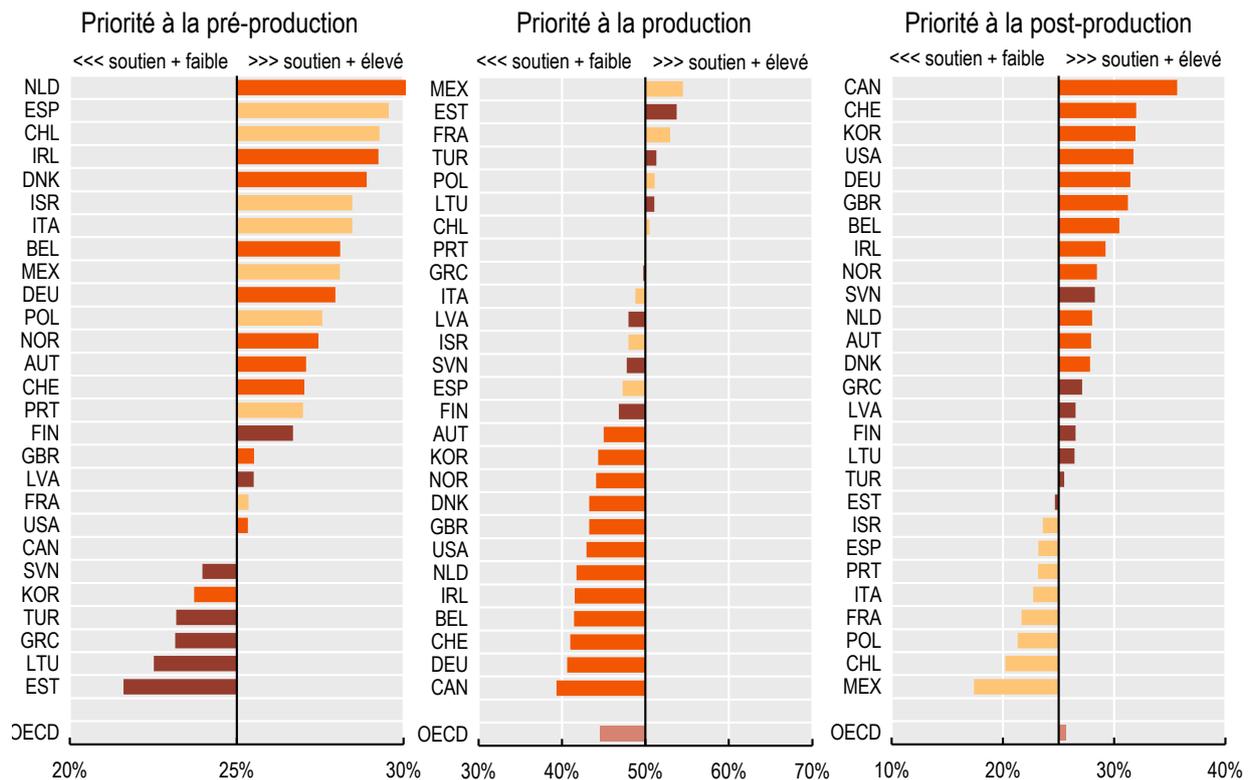
Source : Module sur l'égalité des chances de l'enquête 2022 de l'OCDE « Des risques qui comptent », <https://oe.cd/rtn> ; Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, <https://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm> ; Statistiques de l'OCDE sur les prestations et questions sociales, <https://doi.org/10.1787/socwel-data-fr> ; Base de données de l'OCDE sur l'emploi, <https://www.oecd.org/fr/emploi/emp/basededonneesdelocdesurlemploi.htm> ; Transparency International, <https://www.transparency.org/en/cpi/2022> ; Gallup World Poll, <https://www.gallup.com/178667/gallup-world-poll-work.aspx>.

**On observe aussi des différences marquées entre les pays quant au stade du processus économique à privilégier pour les interventions.** En moyenne, les répondants des pays anglophones, de la Corée et de la plupart des pays d'Europe du Nord et de l'Ouest (en orange dans le Graphique 6) privilégient des mesures au stade de la pré-production et de la post-production, au détriment du stade de la production. Dans un deuxième groupe de pays (en jaune), qui comprend les pays d'Europe du Sud et d'Amérique latine, ainsi que la France, Israël et la Pologne, les répondants adhèrent largement aux mesures de pré-production, peu à celles de post-production et moyennement à celles du stade de la production. Enfin, dans un petit groupe de pays (en marron dans le Graphique 6), comme les pays baltes,

la Finlande, la Grèce, la Slovénie et la Türkiye, l'opinion est moins favorable que la moyenne aux mesures de pré-production, tandis que l'inverse est vrai pour les mesures de post-production.

**Graphique 6. Selon les pays, les répondants privilégient les mesures mises en œuvre à différents stades du processus économique**

Part des mesures dans la panoplie moyenne ayant la préférence des répondants qui interviennent aux stades de la pré-production, de la production et de la post-production dans le processus économique, par pays, 2022



Note : Les données se limitent aux répondants qui estiment que des efforts doivent être déployés pour réduire les inégalités économiques et/ou améliorer l'égalité des chances. Les répondants pouvaient choisir jusqu'à quatre options (voir la liste complète dans la note du Graphique 2) et les différentes mesures ont été classées de façon aléatoire pour l'ensemble des répondants. Le regroupement des pays se fonde sur une analyse hiérarchique par segmentation selon la méthode de Ward. Dans chaque partie, la ligne verticale représente le scénario de choix aléatoire (selon lequel 25 % des mesures privilégiées interviendraient pendant les stades de la pré-production et de la post-production, et 50 % pendant la phase de production). Par souci de simplicité, le scénario de sélection aléatoire suppose que les répondants choisissent toujours quatre mesures concrètes (ce qui veut dire que les réponses « Autres mesures » et « Je ne souhaite aucune intervention de l'État » sont exclues). Les données du module sur l'égalité des chances portent sur les répondants âgés de 18 à 64 ans. La moyenne OCDE correspond à la moyenne pondérée des 27 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles.

Source : Module sur l'égalité des chances de l'enquête 2022 de l'OCDE « Des risques qui comptent », <https://oe.cd/rtm>.

**Les différences entre les pays en termes de stade du processus économique à privilégier pour intervenir s'expliquent en partie par des facteurs contextuels et institutionnels.** Dans les pays où les prestations de revenu minimum sont plus élevées et où la confiance interpersonnelle est plus grande, les répondants sont généralement favorables à des mesures au stade de la pré-production qui visent à renforcer les ressources que les individus apportent sur le marché du travail, comme l'éducation et les compétences (Tableau 3). Les préférences pour la phase de production, notamment pour les mesures qui concernent directement l'emploi, l'investissement et l'innovation, sont nettement plus marquées dans les pays où les niveaux de pauvreté, d'inégalité ou de corruption perçue sont plus élevés et où les performances du marché du travail sont faibles. À l'inverse, dans les pays où le marché du travail est

robuste et les inégalités moindres, les répondants sont plus favorables aux mesures redistributives qui visent à réduire l'inégalité de fait, comme la fiscalité progressive et les prestations d'assurance sociale. Ce constat est cohérent avec plusieurs études qui montrent que, dans les pays plus inégalitaires, l'opinion est souvent peu favorable à la redistribution (Almås, Cappelen et Tungodden, 2020<sup>[10]</sup> ; Buser et al., 2020<sup>[11]</sup> ; Grimalda, Farina et Schmidt, 2018<sup>[12]</sup>), sans doute parce que, dans ces contextes, les individus sont plus susceptibles de percevoir les inégalités comme résultant de niveaux différents d'effort individuel (OCDE, 2023<sup>[1]</sup>). L'adhésion du public à la redistribution est aussi plus large dans les pays où le niveau de corruption perçue est comparativement moindre. Cette observation vient confirmer des constatations antérieures, à savoir que la population est plus encline à soutenir des niveaux accrus de protection sociale et de redistribution si elle est convaincue que la petite corruption est faible et que les prestations sociales vont à ceux qui en ont le plus besoin (Algan, Cahuc et Sangnier, 2016<sup>[13]</sup>).

**Tableau 3. On observe une corrélation au niveau des pays entre les indicateurs de l'inégalité, des performances du marché du travail et de la corruption perçue et le stade du processus économique à privilégier pour les interventions des pouvoirs publics**

	Corrélation entre le soutien aux :		
	Mesures axées sur le stade de la pré-production	Mesures axées sur le stade de la production	Mesures axées sur le stade de la post-production
<b>... et les mesures dans les domaines suivants :</b>			
<b>Distribution des revenus</b>			
Pauvreté monétaire relative		++	
Inégalité des revenus (P90/P10)		++	-
Mobilité intergénérationnelle			
<b>Protection sociale</b>			
Redistribution par le biais des prélèvements et des prestations			
Dépenses sociales en pourcentage du PIB		-	
Adéquation des prestations sociales	++		
<b>Capital social</b>			
Confiance dans autrui	+++	--	
Confiance dans la justice		-	
Indice de perception de la corruption		---	++
<b>Marché du travail</b>			
Salaire annuel brut moyen par salarié à temps plein		---	+++
Taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre		++	--
Proportion des jeunes (15-24 ans) sans emploi et sortis du système éducatif		++	--

Note : Le tableau présente les corrélations au niveau des pays entre le stade du processus économique à privilégier pour les interventions des pouvoirs publics et les indicateurs classiques de l'inégalité, de la protection sociale, des performances du marché du travail et du capital social. Le signe « - » correspond à une corrélation supérieure à -0.50 et inférieure à -0.40, « -- » à une corrélation supérieure à -0.60 et inférieure à -0.50 et « --- » à une corrélation inférieure à -0.60. « + » correspond à une corrélation supérieure à 0.40 et inférieure à 0.50, « ++ » à une corrélation supérieure à 0.50 et inférieure à 0.60 et « +++ » à une corrélation supérieure à 0.60.

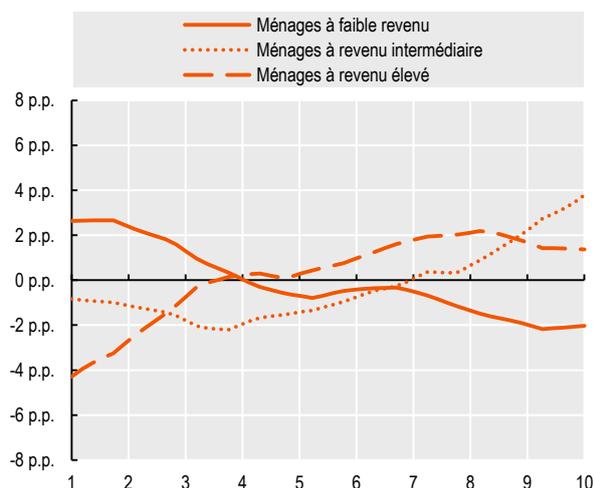
Source : Module sur l'égalité des chances de l'enquête 2022 de l'OCDE « Des risques qui comptent », <https://oe.cd/rtn> ; Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, <https://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm> ; Statistiques de l'OCDE sur les prestations et questions sociales, <https://doi.org/10.1787/socwel-data-fr> ; Base de données de l'OCDE sur l'emploi, <https://www.oecd.org/fr/emploi/emp/basededonneesdelocdesurlemploi.htm> ; Transparency International, <https://www.transparency.org/en/cpi/2022> ; Gallup World Poll, <https://www.gallup.com/178667/gallup-world-poll-work.aspx>.

**Au niveau individuel, le revenu et l'âge sont des déterminants essentiels des préférences concernant les cibles de l'action publique.** Les répondants qui se situent dans la moitié inférieure de la distribution des revenus ont tendance à soutenir les mesures ciblées sur les ménages à faible revenu, un constat qui s'explique notamment par un soutien accru aux mesures d'accroissement des prestations sociales destinées aux ménages à faible revenu et de revalorisation du salaire minimum. Au contraire, les répondants plus aisés sont plutôt favorables aux mesures qui soutiennent les ménages à revenu intermédiaire et qui limitent les opportunités pour les ménages à revenu élevé. C'est particulièrement le cas pour les mesures relatives à la réglementation du marché du travail et de la concurrence, qui consistent par exemple à protéger les entreprises nationales, à renforcer les politiques anti-trust et à promouvoir le dialogue social. Ce constat vaut également, dans une certaine mesure, pour les mesures redistributives, comme les droits de succession et les impôts sur les sociétés (Graphique 7, Partie A). Les données montrent aussi une fracture nette en fonction de l'âge : les plus jeunes sont plus susceptibles de choisir des mesures qui ciblent les segments inférieurs et intermédiaires de la distribution des revenus, par exemple renforcer l'égalité d'accès à l'éducation ou revaloriser le salaire minimum, tandis que les plus âgés ont tendance à indiquer une préférence plus marquée pour les interventions qui visent les ménages à revenu élevé, notamment la réglementation du marché et la hausse de la fiscalité sur les hauts revenus et les successions (Graphique 7, Partie B). En outre, l'âge expliquerait en partie les préférences pour les actions promues par le secteur privé (Encadré 1).

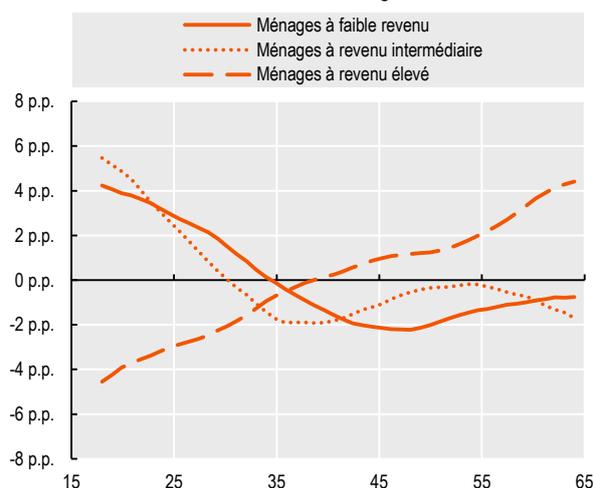
## Graphique 7. L'âge et le revenu influencent les préférences quant aux cibles des mesures de réduction des inégalités

Lissage polynomial local pondéré par le noyau de la corrélation au niveau individuel entre les préférences pour certaines cibles d'intervention et les déciles de revenu (partie A) / l'âge (partie B), OCDE 27, 2022

Partie A. Préférences pour les différentes cibles d'intervention, écart en points de pourcentage par rapport à la population totale, par décile de revenu



Partie B. Préférences pour les différentes cibles d'intervention, écart en points de pourcentage par rapport à la population totale, selon l'âge



Note : le lissage polynomial local pondéré par le noyau réduit le bruit et permet d'identifier plus facilement des tendances de fond sans faire l'hypothèse d'une forme fonctionnelle spécifique en attribuant des pondérations variables à des points avoisinants à l'aide d'une fonction de noyau. Les données se limitent aux répondants qui estiment que des efforts doivent être déployés pour réduire les inégalités économiques et/ou améliorer l'égalité des chances. Les répondants pouvaient choisir jusqu'à quatre options (voir la liste complète dans la note du Graphique 2) et les différentes mesures ont été classées de façon aléatoire pour l'ensemble des répondants. Les données du module sur l'égalité des chances portent sur les répondants âgés de 18 à 64 ans. La moyenne OCDE correspond à la moyenne pondérée des 27 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles.

Source : Module sur l'égalité des chances de l'enquête 2022 de l'OCDE « Des risques qui comptent », <https://oe.cd/rtn>.

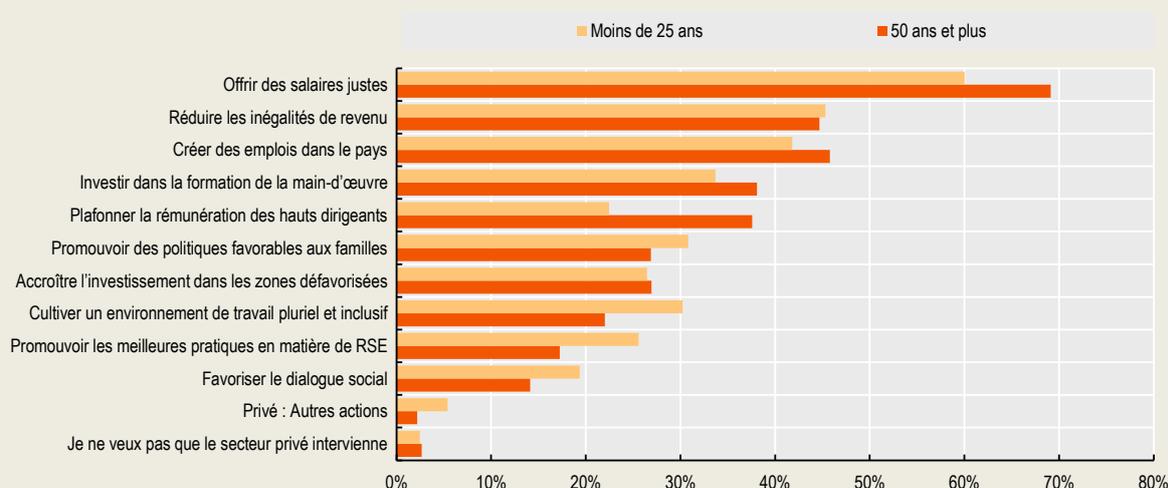
### Encadré 1. Quelles caractéristiques individuelles influencent les attentes quant au rôle du secteur privé ?

Parmi les mesures promues par le secteur privé pour réduire les inégalités et améliorer les opportunités, les plus jeunes répondants (moins de 25 ans) et les plus âgés (50 ans et plus) sont très favorables au versement de salaires justes, à la réduction des inégalités de rémunération et à la création de possibilités d'emploi (Graphique 8). On observe toutefois des différences liées à l'âge pour ce qui est des autres mesures. Les répondants plus âgés indiquent une préférence plus marquée pour les mesures qui influencent directement les politiques de rémunération, par exemple verser des salaires justes et plafonner la rémunération des dirigeants. Les plus jeunes, quant à eux, sont généralement plus favorables aux mesures qui visent à améliorer le bien-être des salariés, à réglementer les relations de travail et à renforcer le rôle des entreprises dans la société. Celles-ci consistent notamment à promouvoir les pratiques de responsabilité sociale des entreprises (RSE), à encourager la diversité et l'inclusivité sur le lieu de travail, à renforcer les politiques favorables à la famille et à favoriser le dialogue social. Ces différences liées à l'âge peuvent s'expliquer par divers facteurs, notamment l'importance de telle ou telle mesure pour certains groupes d'âge. Par exemple, les politiques favorables à la famille intéressent généralement davantage les travailleurs ayant de jeunes enfants, même si, dans une société vieillissante, une part croissante des travailleurs âgés prend en charge des parents dépendants. En

outre, la perception différente selon l'âge du rôle du secteur privé pourrait refléter un intérêt croissant, chez les jeunes, pour des notions comme la durabilité, la responsabilité sociale et la diversité. Par exemple, les données du module sur l'égalité de chances indiquent que les jeunes générations sont nettement plus susceptibles que leurs aînés de se reconnaître comme faisant partie d'une minorité sexuelle ou ethnique (OCDE, 2023<sup>[11]</sup>).

### Graphique 8. Les politiques de rémunération suscitent une plus large adhésion chez les répondants plus âgés, tandis que les plus jeunes sont plus susceptibles de soutenir des mesures axées sur le bien-être des salariés

Pourcentage des répondants plus jeunes (moins de 25 ans) et plus âgés (50 ans et plus) qui sont favorables aux actions suivantes du secteur privé pour réduire les inégalités économiques et/ou favoriser l'égalité des chances, OCDE 27, 2022



Note : Les données se limitent aux répondants qui estiment que des efforts doivent être déployés pour réduire les inégalités économiques et/ou améliorer l'égalité des chances. Les répondants pouvaient choisir jusqu'à quatre options (voir la liste complète dans la note du Graphique 3) et les différentes mesures ont été classées de façon aléatoire pour l'ensemble des répondants. Les actions sont classées par ordre croissant du soutien moyen de la population totale. Les données se limitent aux répondants qui estiment que des efforts doivent être déployés pour réduire les inégalités économiques et/ou améliorer l'égalité des chances. Les données du module sur l'égalité des chances portent sur les répondants âgés de 18 à 64 ans. La moyenne OCDE correspond à la moyenne pondérée des 27 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles.

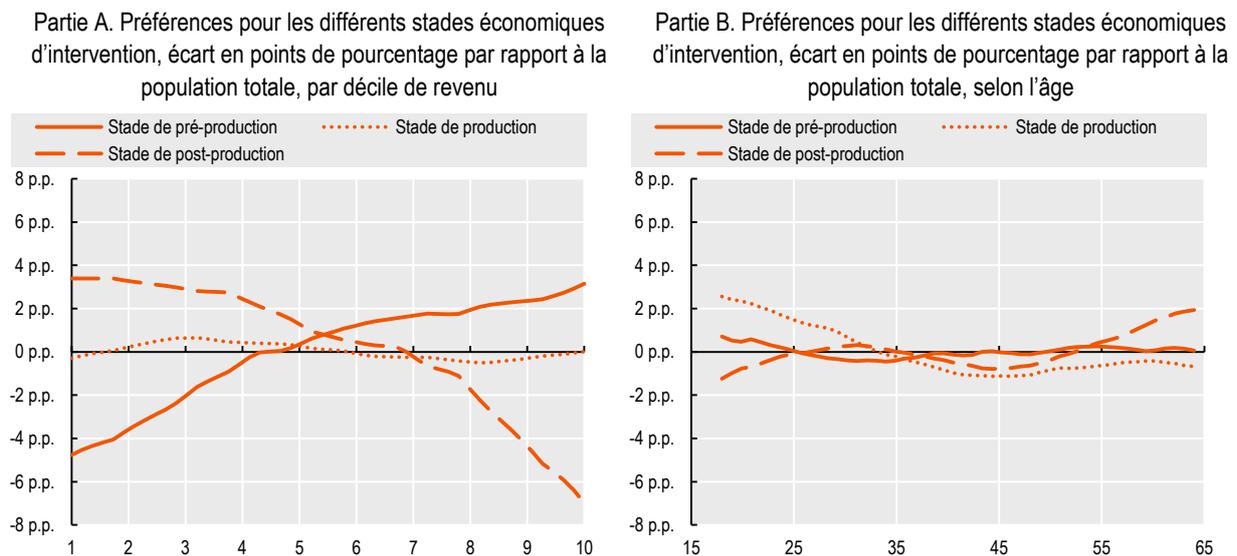
Source : Module sur l'égalité des chances de l'enquête 2022 de l'OCDE « Des risques qui comptent », <https://oe.cd/rtm>.

D'autres caractéristiques socio-économiques influencent aussi les préférences du public pour telle ou telle mesure concrète du secteur privé, notamment le revenu et les convictions politiques. Les répondants à faible revenu ont tendance à privilégier les mesures qui luttent contre les inégalités de rémunération, tandis que ceux à revenu élevé soutiennent davantage les initiatives visant à plafonner la rémunération des dirigeants, à investir dans la formation de la main-d'œuvre et à promouvoir les pratiques de RSE. De plus, les répondants qui expriment leur intention de voter pour un parti de gauche (ou d'extrême gauche) aux prochaines élections sont plutôt favorables aux mesures qui visent à réduire les inégalités de rémunération, notamment à offrir des salaires justes et à plafonner la rémunération des dirigeants. En revanche, les répondants qui votent à droite (ou à l'extrême droite) sont plus susceptibles de soutenir des mesures qui améliorent les opportunités, comme la formation de la main-d'œuvre et la création d'emplois.

**Le revenu joue un rôle en déterminant les préférences individuelles quant au stade du processus économique auquel les pouvoirs publics devraient intervenir.** Les répondants à faible revenu, notamment ceux qui se situent dans le premier décile, sont très favorables aux mesures redistributives, par exemple augmenter les prestations sociales, au détriment des mesures intervenant au stade de la pré-production, comme améliorer l'égalité d'accès à l'éducation. L'inverse est vrai pour les répondants du décile de revenu supérieur (Graphique 9, Partie A), ce qui correspond aux données antérieures montrant une adhésion plus modérée à la redistribution chez les individus des tranches supérieures de revenu (OCDE, 2022<sup>[7]</sup>). En revanche, les préférences pour les mesures axées sur la phase de production, comme investir dans les zones défavorisées, sont de manière générale relativement homogènes dans les différents niveaux de revenu, même si l'on observe un niveau d'adhésion légèrement supérieur à la moyenne chez les plus jeunes répondants (Graphique 9, Partie B).

### Graphique 9. Le revenu détermine les préférences quant au stade du processus économique auquel les pouvoirs publics devraient intervenir, tandis que l'effet de l'âge est négligeable

Lissage polynomial local pondéré par le noyau de la corrélation au niveau individuel entre les préférences pour le stade du processus économique auquel intervenir et le revenu (partie A) / l'âge (partie B), OCDE 27, 2022



Note : le lissage polynomial local pondéré par le noyau réduit le bruit et permet d'identifier plus facilement des tendances de fond sans faire l'hypothèse d'une forme fonctionnelle spécifique en attribuant des pondérations variables à des points avoisinants à l'aide d'une fonction de noyau. Les données se limitent aux répondants qui estiment que des efforts doivent être déployés pour réduire les inégalités économiques et/ou améliorer l'égalité des chances. Les répondants pouvaient choisir jusqu'à quatre options (voir la liste complète dans la note du Graphique 2) et les différentes mesures ont été classées de façon aléatoire pour l'ensemble des répondants. Les données du module sur l'égalité des chances se rapportent aux répondants âgés de 18 à 64 ans. La moyenne OCDE correspond à la moyenne pondérée des 27 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles.

Source : Module sur l'égalité des chances de l'enquête 2022 de l'OCDE « Des risques qui comptent », <https://oe.cd/rm>.

## Encadré 2. Module sur l'égalité des chances de l'enquête de l'OCDE « Des risques qui comptent »

L'enquête de l'OCDE « Des risques qui comptent » est une enquête internationale qui examine les perceptions des individus quant aux risques sociaux et économiques, leurs points de vue sur la façon dont les pouvoirs publics font face à ces risques, et leurs préférences en matière de protection sociale et d'intervention des pouvoirs publics à l'avenir. Depuis 2018, l'enquête est réalisée tous les deux ans (OECD, 2019<sup>[14]</sup> ; 2021<sup>[15]</sup>).

Les 27 pays de l'OCDE qui ont participé au cycle de 2022 sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, Israël, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suisse et la Türkiye.

La plupart des questions de l'enquête ont été posées lors de cycles précédents, afin de rendre compte de l'évolution de l'opinion publique. D'autres questions sont posées dans des modules ad hoc qui peuvent être remplacés pour donner la priorité à des sujets d'actualité ou des questions nouvelles. Par exemple, le cycle de 2020 a interrogé les répondants sur leur vécu pendant la pandémie. En 2022, trois modules ad hoc ont été déployés sur la crise du coût de la vie (OECD, 2023<sup>[9]</sup>), le changement climatique, ainsi que sur la mobilité sociale et l'égalité des chances.

Le module sur l'égalité des chances comporte quatre grands thèmes identifiés comme souffrant d'un manque d'informations comparables : *i)* l'importance relative de différentes dimensions des inégalités ; *ii)* les points de vue des individus sur les facteurs qui influencent l'égalité des chances ; *iii)* les points de vue des individus sur le rôle que jouent les différents acteurs pour résorber les inégalités et sur le type de mesures et d'actions à privilégier ; et *iv)* la discrimination vécue et perçue et le soutien aux politiques favorables à l'inclusion. Les données tirées du module sur l'égalité des chances contribueront aussi au processus de collecte de données de [l'Observatoire de l'OCDE sur la mobilité sociale et l'égalité des chances](#) et à d'autres projets du Centre WISE (par exemple pour mesurer l'équité et la discrimination).

Le questionnaire du cycle 2022 de l'enquête a été élaboré par le Secrétariat de l'OCDE en collaboration avec les délégués et les parties prenantes des pays membres de l'OCDE qui ont participé à un atelier technique en avril 2022, avant d'être traduit dans les langues nationales. En concordance avec des travaux analogues, l'enquête est réalisée en ligne au moyen d'échantillons non aléatoires recrutés par internet et par téléphone. La réalisation de l'enquête a été confiée à Bilendi Ltd (anciennement Respondi Ltd). Les répondants sont rémunérés à hauteur d'une somme nominale de deux euros par enquête. L'échantillonnage est effectué au moyen de quotas, les critères d'échantillonnage étant le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études, le niveau de revenu et le statut au regard de l'emploi (au dernier trimestre de 2019). Des pondérations sont utilisées pour corriger toute sous-représentation ou surreprésentation en fonction de ces cinq critères. L'échantillon cible et pondéré est d'environ 1 000 répondants par pays. L'enquête de 2022 a bénéficié d'un soutien financier par le biais de contributions volontaires des pays membres de l'OCDE participants et de la part du Secrétariat de l'OCDE, d'Amundi (qui a financé l'élaboration du module sur l'égalité des chances), du Kings College de Londres et de l'Université de Stavanger.

## Pour en savoir plus

- Algan, Y., P. Cahuc et M. Sangnier (2016), « Trust and the Welfare State: The Twin Peaks Curve », *The Economic Journal*, vol. 126/593, pp. 861-883, <https://doi.org/10.1111/eoj.12278>. [13]
- Almås, I., A. Cappelen et B. Tungodden (2020), « Cutthroat Capitalism versus Cuddly Socialism: Are Americans More Meritocratic and Efficiency-Seeking than Scandinavians? », *Journal of Political Economy*, vol. 128/5, pp. 1753-1788, <https://doi.org/10.1086/705551>. [10]
- Buser, T. et al. (2020), « Overconfidence and gender gaps in redistributive preferences: Cross-Country experimental evidence », *Journal of Economic Behavior and Organization*, vol. 178, pp. 267-286, <https://doi.org/10.1016/j.jebo.2020.07.005>. [11]
- Grimalda, G., F. Farina et U. Schmidt (2018), *Preferences for redistribution in the US, Italy, Norway: An experiment study.*, Kiel Institute for the World Economy (IfW), Kiel. [12]
- OCDE (2023), *Travail, origine sociale, chance ? Explorer les opinions sur ce qui compte le plus pour réussir dans la vie*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ac1a514f-fr>. [1]
- OCDE (2023), *Travailler main dans la main ? Explorer les opinions sur le rôle de différents acteurs dans la lutte contre les inégalités*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/0e7fb79f-fr>. [2]
- OCDE (2023), *Worries about affording essentials in a high-inflation environment*, <https://www.oecd.org/els/soc/OECD2023-RTM2022-PolicyBrief-Inflation.pdf>. [9]
- OCDE (2022), *Les inégalités comptent-elles ? : Comment les gens perçoivent les disparités économiques et la mobilité sociale*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/0fa43215-fr>. [7]
- OCDE (2021), *Main Findings from the 2020 Risks that Matter Survey*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b9e85cf5-en>. [15]
- OCDE (2019), *L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/bc38f798-fr>. [6]
- OCDE (2019), *Main Findings from the 2018 Risks that Matter Survey*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9266e48a-en>. [14]
- OCDE (2015), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264235519-fr>. [5]
- OCDE (2012), *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264119550-fr>. [4]
- OCDE (2008), *Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264044210-fr>. [3]
- Rodrik, D. et S. Stantcheva (2021), *A Policy Matrix for Inclusive Prosperity*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, <https://doi.org/10.3386/w28736>. [8]

20 |

## Ressources

[Comment l'égalité des chances est-elle perçue ?](#)

[Observatoire sur la mobilité sociale et l'égalité des chances](#)

[Comprendre la mobilité sociale](#)

## Personnes à contacter

Pour de plus amples informations, merci de nous contacter à l'adresse : [wellbeing@oecd.org](mailto:wellbeing@oecd.org)

**Centre de l'OCDE pour le bien-être, l'inclusion, la soutenabilité et l'égalité des chances  
(WISE)**

<https://www.oecd.org/fr/wise/>

---

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : <http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.

---

Avec le soutien de :

**Amundi**  
ASSET MANAGEMENT